



Licence professionnelle Entreprises du BTP et conduite d'opération

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Entreprises du BTP et conduite d'opération. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028194

HAL Id: hceres-02028194

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028194>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002938

Dénomination nationale : Bâtiment et construction

Spécialité : Entreprises du BTP et conduite d'opérations

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence professionnelle est portée par l'IUT Reims-Chalons-Charleville sur le site de Reims. Elle est proposée en partenariats avec les branches professionnelles (Fédération régionale du bâtiment, Fédération régionale des travaux public, Confédération de l'artisanat et les petites et moyennes entreprises (PME) du bâtiment) et avec le lycée Arago de Reims ainsi que l'Institut universitaire des métiers du patrimoine (IUMP) de Troyes. Cette formation a été ouverte suite à la demande des professionnels du secteur du bâtiment-travaux publics (BTP) de donner une formation complémentaire en gestion (avec les spécificités du domaine comme l'étude de prix et la gestion de chantier) à des étudiants titulaires d'un diplôme Bac+2 ou à des techniciens déjà dans le monde du travail. La formation couvre l'économie du BTP, la gestion des PME du BTP, le droit de la construction, la qualité, la sécurité et la gestion environnementale des chantiers.

Son objectif est non seulement une insertion réussie dans les PME du BTP mais aussi de permettre une évolution rapide vers des fonctions de conduite de travaux, de chargé d'affaires ou de reprise d'entreprise. Les métiers visés sont ceux de conducteurs de travaux, métreurs, agents de maîtrise, cadres de chantier, technico-commerciaux et chef d'entreprise en PME du BTP. La formation est ouverte en alternance et accueille soit des étudiants en formation initiale soit des personnes en contrat de professionnalisation, ce groupe représentant désormais plus des deux tiers des inscrits.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	35 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	62,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 18 mois et 6 mois)	78 % - 74 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan de cette formation est positif mais soulève néanmoins quelques interrogations, voire des inquiétudes sur son devenir à moyen terme. L'impression générale est celle d'une formation utile et efficace mais sans innovation particulière et un peu repliée sur elle-même.

Au positif, elle présente une très bonne attractivité (5 candidats pour une place), un très bon taux de réussite (100 % sauf pour une promotion), une bonne insertion des diplômés (à condition de recalculer les données !) avec les trois quarts des diplômés insérés pour les deux dernières promotions (taux de réponse de 65 % puis 88 %). Si on peut repérer parfois une légère déqualification par rapport au niveau visé (souvent pour le 1^{er} emploi), l'adéquation emploi-formation est bonne et la durée de recherche d'emploi majoritairement courte. Les poursuites d'études demeurent marginales.

Ces bons résultats tiennent beaucoup à la synergie qui existe entre cette formation et le milieu professionnel et ceci, dès l'origine, puisque cette spécialité découle d'une demande explicite des organisations de la branche BTP habituées à travailler avec le département « Génie civil » de l'IUT. Leur soutien est solide et constant. Il se manifeste à tous les niveaux de la formation mais plus particulièrement à travers les contrats de professionnalisation devenus aujourd'hui le mode d'accès très prioritaire à cette licence. La dimension professionnalisante de cette spécialité en est encore renforcée. Il en découle que le recrutement des étudiants est dominé par la nécessité de posséder des pré-requis techniques dans le BTP ; ce qui, malgré la mise en place d'une année spéciale par l'IUT destinée à donner à des étudiants d'autres domaines le bagage minimal nécessaire, réduit nécessairement la diversité du public accueilli.

Les deux points faibles de cette licence tiennent à son trop faible ancrage universitaire et au manque de prospective et d'ouverture. Même si des efforts ont été faits, le rééquilibrage de l'équipe pédagogique est encore très insuffisant. La part des intervenants universitaires est marginale si on ne retient que les enseignements, au point de provoquer des interrogations sur la présence des compétences nécessaires au portage du diplôme et même sur son caractère de diplôme universitaire. S'il est vrai qu'une telle formation a besoin, plus que d'autres, des compétences apportées par des acteurs du terrain, de nombreux enseignements pourraient être assurés par des universitaires, à condition de sortir du département et de l'IUT. Ce repli se retrouve avec l'absence de prospective sur le devenir de la formation, alors que ce secteur professionnel est en rapide évolution, ou avec l'absence de dynamique pour l'ouvrir en dehors du seul espace régional.

Si le dossier fourni est clair, il manque néanmoins de précision (très peu de choses sur le fonctionnement du conseil de perfectionnement par exemple). L'auto-évaluation fournie manque aussi de précision et ne semble donc pas avoir été une aide à l'amélioration du dossier.

- Points forts :
 - Une bonne adéquation aux attentes de la profession et le soutien solide de cette dernière.
 - Une bonne attractivité.
 - Une insertion professionnelle satisfaisante.
 - La mise en œuvre des contrats de professionnalisation.

- Points faibles :
 - La faiblesse de l'ancrage universitaire.
 - Le manque d'ouverture extrarégionale.
 - Peu de démarche prospective.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de rééquilibrer l'équipe pédagogique (comme c'était déjà demandé lors du précédent renouvellement) car l'ancrage universitaire est gravement insuffisant. Une partie des enseignements assurés par des professionnels pourrait l'être par des universitaires à condition d'aller les chercher dans d'autres composantes que le département d'IUT porteur de la spécialité. Cette ouverture devrait se manifester aussi au niveau des partenaires avec un élargissement hors région. Le conseil de perfectionnement, dont on perçoit mal l'action dans le dossier, devrait aussi commencer à rechercher les métiers de demain afin d'assurer une bonne réactivité vis-à-vis de l'évolution du secteur professionnel.